

<https://pierre-alainmillet.fr/Lettre-a-madame-la-prefete-du-Rhone>



Lettre à madame la préfète du Rhône

- Logement -



Date de mise en ligne : lundi 26 mai 2025

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

à l'attention de

- Fabienne BUCCIO, Préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes, Préfète du Rhône
- Antoine GUÉRIN, Préfet délégué pour la défense et la sécurité.

Copie

- au commissaire de police de Vénissieux
- à Michèle PICARD, maire de Vénissieux

Depuis deux ans, la SACOVIV mène avec ténacité une action pour la sécurisation de ses résidences, qui concerne désormais 5 sites qui étaient confrontés à un point de deal.

Une nouvelle étape est en cours boulevard Croizat pour étendre la résidentialisation, et reconquérir des espaces de tranquillité pour les habitants. C'est une étape clef pour un chantier essentiel de réhabilitation d'ensemble de cette résidence.

Comme les fois précédentes, nous faisons face à des actions déterminées de vandalisme pour détruire ces protections.

Comme les fois précédentes, nous ne céderons pas, nous réparons pour atteindre notre objectif, faire reculer les dealers en dehors de la résidence.

Chaque opération est communiquée aux services de la ville et de la police nationale pour permettre une surveillance particulière des installations et si possible intervenir avant le vandalisme ou en tout cas identifier et poursuivre les auteurs.

Ces 24 et 25 Mai, encore une fois, un élément de portail a été vandalisé, cette fois incendiée.

Nous allons réparer bien sûr, mais je lance un appel au commissaire, au préfet et au procureur.

Aidez-nous à réussir cette résidentialisation !

Aidez-nous à forcer les dealers à reculer, rester en extérieur et laisser les allées et parkings de la résidence tranquilles.

Utilisez la vidéosurveillance pour identifier les auteurs,

Organisez une surveillance spécifique quand nous mettons en place un élément de résidentialisation dans les jours qui suivent pour l'imposer

Les pouvoirs publics ne peuvent organiser seulement la répression du trafic avec des succès exemplaires tout en constatant qu'il se renouvelle constamment et que l'insécurité pour les résidents continue. Nous devons consacrer plus de moyens à la protection des biens et des personnes !

Lettre à madame la préfète du Rhône

Comme bailleur social aux moyens limités, nous faisons beaucoup pour contribuer à l'action pour la tranquillité de nos locataires, en travaux comme en agents de surveillance.

Mais nous ne pouvons réussir sans une coopération concrète, une coordination du quotidien avec les services de police.

Nous faisons tout pour raccourcir nos délais de réparation. Nous avons demandé à nos fournisseurs de prévoir un stock de composants pour éviter l'attente. Nos prestataires ont montré leur capacité à intervenir rapidement dans le contexte difficile de ces points de deals ;

Le chantier en cours sur le boulevard Ambroise Croizat est sans doute un des plus difficiles compte tenu de son ampleur.

C'est pourquoi nous vous demandons des moyens exceptionnels, une véritable enquête pour identifier les auteurs, dont l'un a été interpellé par la police municipale récemment, les poursuivre et les condamner, les moyens d'une surveillance en continue des réparations de ce portail.

Je vous prie d'agréer, Madame la Préfète, l'expression de ma très haute considération.

Pierre-Alain Millet, président de la SACOVIV